

## RÉUNION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE DES AMÉRIQUES 2013

« *De l'eau pour nourrir la terre* »

### DÉCLARATION DES MINISTRES DE L'AGRICULTURE ARGENTINE 2013

1. Nous, les ministres et les secrétaires de l'Agriculture des Amériques, dans le cadre de nos compétences, réunis dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, en Argentine, du 25 au 26 septembre 2013, dans le but de dialoguer, d'adopter des engagements et de demander le soutien de la coopération internationale pour promouvoir le développement d'une agriculture compétitive, durable et socialement inclusive ; pour progresser vers l'atteinte de la sécurité alimentaire<sup>1</sup> continentale ; pour œuvrer pour le bien-être rural et la réduction de la pauvreté ; pour impulser l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et pour améliorer les conditions liées à l'accès à l'eau et à son utilisation en agriculture en adoptant une gestion intégrée de l'eau.

#### Considérant que :

2. Dans les Amériques, la présente Déclaration a, comme cadre de référence, les accords et les mandats adoptés par les chefs d'État et de gouvernement aux divers sommets des Amériques, y compris au Sommet des Amériques sur le développement durable (Bolivie, 1996), lors duquel ont été émis la Déclaration de Santa Cruz de la Sierra et le Plan d'action pour le développement durable des Amériques, et les résolutions de l'Assemblée générale de l'Organisation des États Américains (OEA) sur la question de l'eau : AG/RES. 2760 (Bolivie, 2012) et AG/RES. 2349 (Panama, 2007).
3. La Déclaration fait suite aux ententes, conclues lors des réunions ministérielles continentales sur l'agriculture et le milieu rural antérieures, en accord avec les objectifs de compétitivité, de durabilité, d'équité et de gouvernance décrits dans le Plan AGRO 2003-2015 et avec la Déclaration des ministres de l'Agriculture de San José 2011.
4. Cette Déclaration contribue à la réalisation des Objectifs de développement du millénaire et appuie les efforts des Nations Unies pour une gestion intégrée des ressources hydriques, tels qu'exprimés dans des initiatives comme la *Décennie Internationale d'Action « L'eau, source de vie » 2005-2015* ; la *Décennie 2010-2020 des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification* ; la *Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC)* ; les résolutions 66/288 et 64/292 de l'Assemblée générale des Nations Unies, intitulées

---

<sup>1</sup> Pour la Bolivie, ce terme inclut la souveraineté alimentaire.

« *L'avenir que nous voulons* » et « *Le droit de l'Homme à l'eau et à l'assainissement* » ; et *l'Année internationale de la coopération dans le domaine de l'eau 2013*.

5. Le Principe 2 de la Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement reconnaît que les États disposent du droit souverain d'exploiter leurs propres ressources.

**Conscients que :**

6. Pour renforcer la sécurité alimentaire, il faut augmenter la productivité agricole tout en employant les ressources de manière durable et que, dans ce sens, l'agriculture des Amériques est appelée à jouer un rôle prépondérant dans le contexte international actuel caractérisé par l'accroissement constant de la demande d'aliments.
7. L'agriculture fait face à d'immenses défis pour contribuer au développement durable des pays et à l'inclusion sociale. Parmi ces défis, se distingue la nécessité d'augmenter la production et la productivité afin de répondre à la demande d'aliments d'une population qui augmente sans cesse ; la diminution de la fertilité des terres occasionnée par la dégradation des sols ; la concurrence de l'urbanisation croissante ; les effets néfastes des changements climatiques ; la pression pour l'utilisation de l'eau qu'exercent divers secteurs de l'économie et de la société et les situations d'iniquité quant à l'accès à l'eau.
8. La disponibilité de l'eau et son prix abordable sont des facteurs clés de l'accroissement de la productivité de l'agriculture et, par conséquent, du développement. L'amélioration de la qualité des sols entraîne souvent une hausse de la disponibilité de l'eau pour les cultures et une amélioration de la production durant les périodes de sécheresse.
9. L'eau douce est une ressource qui est limitée, vulnérable, essentielle et stratégique pour le développement viable.
10. Notre continent dispose d'abondantes ressources hydriques, mais la distribution et la disponibilité de l'eau présentent un haut degré de variabilité et d'inégalité entre les régions et les pays ; les Amériques comptent d'ailleurs de larges superficies de terres arides et semi-arides.
11. Les bouleversements climatiques et la variabilité climatique qui en résultent modifient les tendances spatiales et temporelles du cycle hydrique.
12. Les pays déploient divers efforts visant l'amélioration de la gestion intégrée des ressources hydriques, l'adaptation de l'agriculture à la variabilité climatique et la lutte contre la désertification et la sécheresse.
13. La gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture dans chaque pays exige une approche multidimensionnelle et participative qui prend en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux et politico-institutionnels nationaux et des territoires ruraux.

14. Étant donné que l'agriculture est un important consommateur d'eau, son utilisation efficace et la promotion de sa préservation posent un défi aux différents acteurs qui doivent aussi minimiser la contamination des eaux de surface et souterraines. L'agriculture doit donc réussir à atteindre une efficacité et une productivité accrues dans l'utilisation de l'eau, afin d'obtenir davantage d'aliments et d'autres produits et sous-produits agricoles avec une quantité inférieure d'eau et des répercussions sociales et environnementales minimales.
15. Il existe des inégalités dans l'accès et l'utilisation des ressources hydriques pour les petits producteurs, et en particulier pour les agricultrices dans certaines régions des Amériques, et il arrive souvent qu'ils dépendent entièrement de l'eau de pluie pour mener leurs activités agricoles.
16. L'innovation contribue à optimiser la gestion intégrée des ressources hydriques et leur utilisation viable en agriculture puisque qu'elle permet d'augmenter la productivité et donc, de libérer de l'eau pour d'autres usages, de réduire la dégradation environnementale et d'améliorer les conditions de sécurité alimentaire et le bien-être de la population rurale.

**En considérant que :**

17. La demande pour l'eau est de nature multisectorielle puisqu'elle sert à plusieurs fins, surtout pour la production agricole et rend donc inévitable une gestion intégrée des ressources hydriques.
18. La gestion intégrée des ressources hydriques doit se réaliser en conformité avec les politiques publiques mises en œuvre au moyen de programmes et de projets de développement inclusifs et dans le cadre des conventions et des accords internationaux auxquels souscrivent les pays.
19. La multiplicité des usagers et des aspects de la gestion intégrée des ressources hydriques par les institutions multisectorielles pose un défi pour l'action des ministères de l'agriculture en particulier, et du secteur agroalimentaire en général.
20. La formulation et l'exécution des politiques publiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques, exigent une approche multisectorielle et participative, dans le but de satisfaire les besoins des divers groupes d'utilisateurs de manière équitable.

**Nous exhortons :**

21. Les pays coopérants à soutenir les projets visant l'agriculture sur le Continent, d'une part ; et les organisations internationales de financement et de coopération, les centres de recherche et les mécanismes régionaux de recherche et d'innovation agricoles, d'autre part, à favoriser l'élaboration de programmes nationaux et régionaux qui augmentent les capacités nationales, l'innovation et le transfert de technologies et l'adoption de pratiques et de produits novateurs et à échanger des connaissances pour l'utilisation viable des ressources hydriques en agriculture et dans le milieu rural.

22. L'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture(IICA), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL), le Bureau régional pour l'Amérique latine du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-ORPAL), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Institut caribéen de Recherche et de Développement agricoles (CARDI) et d'autres organismes connexes, à mettre sur pied, à coordonner et à soutenir un programme de coopération technique qui fasse la promotion de la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et qui comprenne nécessairement le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions du secteur.

#### **Nous demandons :**

23. Au Secrétariat des sommets des Amériques de l'OEA et à la Présidence du VII<sup>e</sup> Sommet des Amériques Panama 2015, qu'ils songent à inclure, au programme de ces sommets, les questions relatives à la gestion intégrée des ressources hydriques en général, et aux accords adoptés par la présente Déclaration, en particulier.

#### **Nous nous engageons :**

##### Politiques publiques

24. À développer et à consolider la participation des ministères de l'agriculture à la définition et à l'exécution de politiques nationales pour la gestion intégrée des ressources hydriques afin d'assurer l'accès et l'approvisionnement en eau, en quantité et qualité nécessaires pour relever les défis de l'agriculture et du développement rural, en tenant compte des diverses conditions géographiques et de la myriade d'utilisations et d'utilisateurs de cette ressource.

25. À promouvoir des politiques agricoles à long terme basées sur des principes techniques et scientifiques solides et qui prennent en compte l'exploitation et l'utilisation viables des ressources hydriques, et les nouveaux défis découlant des bouleversements climatiques.

26. À définir des politiques qui permettent le développement, la commercialisation et l'utilisation de produits de l'innovation, y compris la biotechnologie qui réduit la consommation de l'eau en agriculture, améliore son adaptation aux changements climatiques et augmente la productivité agricole.

##### Renforcement institutionnel et développement des compétences

27. À impulser le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture, des institutions publiques connexes et des organisations de producteurs dans les domaines suivants : i) conception et mise en œuvre de politiques et d'instruments pour la gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture et dans les milieux ruraux, dans le cadre de la politique nationale sur cette question ; ii) dialogue et concertation avec les autres secteurs économiques et sociaux nationaux, et iii) collaboration avec

les organismes internationaux pour renforcer les compétences locales et atteindre les objectifs nationaux.

28. À promouvoir la participation des représentants du secteur agricole au sein des mécanismes institutionnels multisectoriels nationaux chargés des questions liées à la gestion intégrée des ressources hydriques et à leur gouvernance, et à l'élaboration et à l'exécution des plans nationaux d'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et de lutte contre la désertification et la sécheresse.
29. À stimuler, conjointement avec les institutions d'enseignement de chaque pays, la revitalisation et le renforcement des systèmes d'éducation en agriculture, en incluant la gestion des ressources hydriques dans l'enseignement et la recherche, avec une vision intégrale.
30. À réaliser des programmes de développement des compétences pour améliorer la gestion et l'utilisation de l'eau sans nuire à la compétitivité de l'agriculture, destinés aux entrepreneurs, aux producteurs, aux paysans, aux femmes, aux jeunes et à leurs organisations, en s'assurant que ces programmes prennent en considération les différents systèmes de production et les conditions des utilisateurs dans le but de faire prendre conscience de la nécessité de tirer parti des ressources hydriques de manière efficiente.
31. À adopter des mesures pour impulser la recherche agricole, les services de vulgarisation, la formation et l'éducation, pour que chacun de nos pays progresse dans la description et la caractérisation des utilisations de l'eau dans les divers systèmes de production et de la part de différents types de producteurs, afin d'opter pour les actions adéquates dans chaque cas.
32. À promouvoir le développement et le transfert de technologies pour la collecte et l'utilisation productive et efficiente des ressources hydriques, en priorisant les technologies appropriées et accessibles pour les divers types de producteurs, en particulier pour l'irrigation efficace, la réutilisation de l'eau résiduelle traitée et la collecte, l'emménagement et la distribution de l'eau.

#### Gestion intégrée des ressources hydriques et changements climatiques

33. À impulser une gestion intégrée des ressources hydriques en agriculture qui contribue à l'adaptation de cette dernière aux changements climatiques, en se basant sur les principes scientifiques et en conformité avec l'ordre juridique de chaque pays et dans le respect de la culture et des traditions nationales ainsi que des connaissances des communautés et des peuples autochtones concernés.
34. À renforcer et à moderniser les systèmes d'information agricole arrimés aux systèmes nationaux responsables de la gestion des ressources hydriques, afin de connaître sans délai le volume d'eau attribué au secteur, pour faciliter la prise de décisions sur son utilisation.
35. À initier ou à consolider des processus de planification pour l'agriculture, la mise sur pied de programmes et l'utilisation de technologies qui facilitent l'adaptation de

l'agriculture aux changements climatiques et à la disponibilité des ressources hydriques par, notamment, des projets de diversification, de reconversion, d'ensemencement direct, de systèmes d'irrigation et de relocalisation de la production.

36. À renforcer les efforts intersectoriels publics et privés de gestion des risques en agriculture et pour les milieux ruraux, occasionnés par les phénomènes météorologiques comme les inondations et les sécheresses récurrentes, en prenant en compte les besoins des secteurs économiques et sociaux plus vulnérables ou des secteurs les plus touchés.
37. À favoriser, de concert avec les institutions nationales, les mécanismes régionaux et, si besoin est, avec l'aide des organisations internationales pertinentes :
  - a. La consolidation des systèmes d'information hydrométéorologique, d'alerte précoce, de gestion des risques, de scénarios climatiques et de prévision et de prévention des phénomènes météorologiques extrêmes, comme base pour la conception et la mise en œuvre de stratégies pour l'adaptation de l'agriculture aux changements climatiques et d'instruments de gestion dans les domaines et zones de production ainsi que dans les territoires et bassins versants.
  - b. L'articulation et l'intégration des systèmes d'information hydrométéorologique et d'alerte précoce et l'incorporation de nouvelles technologies satellitaires et de télémessure, de géomatique et de géoréférencement

#### Innovation et productivité dans le domaine de l'eau

38. À renforcer l'innovation dans les systèmes de production dans l'ensemble de la chaîne agroalimentaire, dans le but d'améliorer la gestion de l'eau utilisée en culture sèche et de terres irrigables.
39. À consolider les systèmes d'information et de diffusion des innovations qui contribuent à une meilleure consommation de l'eau en agriculture.
40. À cibler la promotion des innovations axées sur la hausse de la productivité des ressources hydriques dans les domaines prioritaires suivants :
  - a. Définition, évaluation et diffusion des techniques ou des technologies pour l'utilisation durable de l'eau en agriculture, y compris les techniques et technologies traditionnelles et des peuples autochtones.
  - b. Développement et renforcement de l'agriculture de précision (irrigation de précision, irrigation au goutte-à-goutte et irrigation souterraine) et d'autres technologies qui améliorent l'efficacité dans l'utilisation de l'eau, comme la fertirrigation et l'hydroponie.
  - c. Renforcement des capacités des systèmes nationaux de science et de technologie, de vulgarisation et des organisations et des institutions, afin d'améliorer les connaissances et la formation sur l'utilisation durable de l'eau de surface et

souterraine en agriculture, sur la collecte des eaux et sur l'emploi de l'eau recyclée en agriculture.

- d. Mise au point d'innovations biotechnologiques dans la production agricole qui améliorent la gestion efficiente de l'eau, telles que la bioremédiation et le développement de variétés tolérant le stress hydrique.
  - e. Amélioration des connaissances dans la gestion des bassins pour une meilleure compréhension du cycle hydrologique et pour l'utilisation productive de l'eau.
41. À améliorer l'articulation des systèmes d'innovation agricole et à exercer un leadership proactif dans l'attribution des ressources humaines, financières et matérielles pour mener des recherches portant sur l'utilisation optimale de l'eau en agriculture.

### Investissements

42. À favoriser les investissements dans les infrastructures hydriques (en particulier dans les infrastructures d'irrigation et de drainage), en agrométéorologie et dans l'incorporation des technologies spatiales et de la communication pour la gestion efficiente des ressources hydriques, en conformité avec les politiques nationales.

### Qualité de l'eau : contamination et innocuité des aliments

43. À renforcer les programmes d'aide technique pour améliorer la qualité de l'eau destinée à l'irrigation et aux procédés de production dans les chaînes agroalimentaires, pour mieux assurer l'innocuité des aliments.

### Coopération nationale et internationale

44. À faire la promotion des associations publiques et privées du secteur agricole qui contribuent, de concert avec d'autres secteurs, à rehausser l'efficacité de la gestion de l'eau en agriculture.
45. À impulser la coopération Sud-Sud et Nord-Sud pour le renforcement des compétences des ministères de l'agriculture et d'autres institutions publiques liées à la gestion intégrée des ressources hydriques, avec le soutien de toutes les organisations internationales actives sur le Continent.
46. À assurer la promotion et le renforcement des mécanismes régionaux existants pour l'analyse et la définition de stratégies en matière de gestion intégrée des ressources hydriques pour l'agriculture.
47. À continuer de soutenir l'IICA dans l'amélioration de ses capacités, en collaboration avec ses pays membres, afin de mettre sur pied un programme continental relatif à l'eau en agriculture, conformément à la présente Déclaration.

Signée dans la ville de Campana, province de Buenos Aires, Argentine, le vingt-six septembre de l'an deux mille treize.